

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****2EME Réunion de 2016****Séance du 12 et 13 avril 2016**CD20160412\_21  
id. 2287

*Les douze et treize avril deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.*

*Présents :*

*M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL*

*Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.*

*Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :*

*Mme B. BAREGES, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ*

**CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE  
TRANSFORMATION D'UN EMPLOI D'ASSISTANT SOCIO-  
ÉDUCATIF (ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ) À 60 % EN EMPLOI  
D'ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF (ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ) À  
TEMPS PLEIN**

Le Conseil Départemental a décidé de créer, au sein du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille, un service spécialisé dans l'organisation des rencontres entre enfant(s) et parent(s), devant être médiatisées ou accompagnées, suite à une

ordonnance du juge des enfants.

Le nombre de ces situations ayant augmenté, parallèlement à l'accroissement du nombre de placements dans le département qui a doublé en 8 ans, ce service, l'Espace Visite, est arrivé à saturation.

Aussi, afin d'assurer une meilleure exécution des ordonnances judiciaires, Monsieur le Président propose la transformation d'un emploi d'assistant socio-éducatif à 60% en emploi d'assistant socio-éducatif à temps plein.

La Commission de Surveillance de l'établissement, en sa séance du 26 novembre 2015, a émis un avis favorable à cette proposition.

\*

\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission affaires générales, personnel,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- Décide la transformation d'un emploi d'assistant socio-éducatif à 60% en un emploi d'assistant socio-éducatif à temps plein, tel que régi par le décret n° 2014-101 du 04 février 2014 portant statut particulier du corps des assistants socio-éducatifs de la Fonction Publique Hospitalière.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC